

*Questions orales*

Puisque selon le budget le programme prévu pour les sous-marins est supprimé, avec fermeture de 14 bases militaires au Canada dont une dans ma circonscription, je demanderai au ministre s'il peut donner l'assurance à la Chambre que les autres passages du Livre blanc, par exemple le renforcement des unités de réserve, restent valables? En outre, je lui demande de donner à mes électeurs l'assurance qu'il est disposé à collaborer avec les autres ministères fédéraux pour combler le manque à gagner subi par la région?

**M. Gauthier:** Irrecevable.

**L'hon. Bill McKnight (ministre de la Défense nationale):** Je comprends l'intérêt que mon collègue porte au budget, la nécessité d'un budget et ce qui s'est fait. Le Livre blanc et les grandes lignes du Livre blanc restent valables. Par ailleurs, on continuera d'augmenter les réserves. Nous ne pourrions pas tabler sur une prévision de 65 000 environ, mais le cadre de réserve doit continuer d'être une fraction complète, une fraction très importante de l'édification de notre force militaire.

Pour ce qui concerne les fermetures qui vont intervenir. . .

**Des voix:** Règlement.

\* \* \*

**LE BUDGET****LA RAISON POUR LAQUELLE LES LEADERS PARLEMENTAIRES N'ONT PAS ÉTÉ INFORMÉS**

**M. Herb Gray (Windsor-Ouest):** J'ai une question à poser au ministre des Finances. Quand il a reçu ce topo du journaliste, est-ce qu'il n'a pas reconnu le budget qu'il avait rédigé lui-même? Alors pourquoi lui et le leader du gouvernement de la Chambre n'ont-ils pas immédiatement joué franc jeu au moins avec les leaders parlementaires du parti libéral et du NPD? Pourquoi a-t-il fait naître ce problème par sa négligence?

**M. Wilson:** Le député sait que peu avant l'arrivée d'un budget il y a toutes sortes de rumeurs qui circulent, toutes sortes d'hypothèses lancées par des députés de l'opposition aussi bien que par la presse, donc il faut savoir exactement de quoi il s'agit avant de tirer des décisions hâtives, avant de prendre des décisions.

**M. Gray:** Les Canadiens auront du mal à croire que le ministre n'a pas reconnu son budget quand on lui en a parlé.

Je voudrais poser une question au ministre des Finances et au ministre de la Justice. Étant donné que j'étais en Chambre quand le ministre de la Justice a demandé par motion une prolongation de séance, que j'étais présent et que je suis intervenu avec au moins 15 autres personnes pour contrer cette motion, je demande au ministre de la Justice pourquoi il n'est pas venu me demander de collaborer pour régler cette question sous mon serment de membre du Conseil privé? Pourquoi a-t-il laissé courir deux heures ou plus, permettant ainsi à des gens de profiter de ces renseignements? Pourquoi a-t-il encore une fois, je le lui demande, dissimulé tout ce problème?

**M. Simmons:** Vous avez gaffé, Doug. Vous avez gaffé.

**L'hon. Doug Lewis (ministre de la justice et procureur général du Canada):** Contrairement à ce qui a déjà été dit, je suis venu en Chambre, la parole m'a été accordée, et tout de suite j'ai présenté la motion en vertu du Règlement, sans débat aucun, donc la Chambre n'a pas été induite en erreur.

**Mme Copps:** Pourquoi n'avez-vous pas dit la vérité?

**M. Lewis:** Je réponds oui à mon collègue, il était en Chambre et a pris la parole pour contrer la motion, mais quand je suis entré en Chambre, il n'y était pas.

• (1500)

Nous avons pris la précaution de chercher à prolonger la séance pour le cas où nous aurions à revenir s'il se confirmait qu'il y avait eu fuite budgétaire. Mais encore une fois, l'opposition nous en a empêchés.

**M. le Président:** Une unique question du député de Burnaby.

\* \* \*

**LE BUDGET****LES PROFITS QUE CERTAINS AURAIENT PU RÉALISER**

**M. Svend J. Robinson (Burnaby-Kingsway):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le solliciteur général nous a dit qu'on allait mener une enquête exhaustive pour vérifier, notamment auprès de la Commission des valeurs mobilières, si des personnes ont personnellement bénéficié de la fuite du budget.

Étant donné que les collègues mêmes du ministre n'écartent pas la possibilité que quelqu'un ait profité financièrement de la fuite du budget, qu'est-ce que le ministre des Finances attend pour faire la seule chose honorable qui lui reste, c'est-à-dire démissionner? Ne voit-il pas que c'est son devoir?